

Recettes fiscales—Partage

Chambre en erreur en disant que c'est de la faute du gouvernement fédéral. Le député a débité un chapelet de fautes qui en disent long contre la province de l'Alberta . . .

Des voix: Bravo!

M. Anderson: C'est une province qui ne peut crier misère, ou prétendre qu'elle n'a pas assez d'argent pour aider ses municipalités. J'avais préparé quelques remarques, mais je le répète, j'ai été stupéfait d'entendre le député prétendre que si la ville d'Edmonton n'obtenait pas ces fonds, c'était la faute du gouvernement fédéral. Cette ville est entourée de richesses, comme aucune province n'en a. Si l'on vient nous dire qu'elle ne peut assumer les frais de ses services municipaux, c'est de la faute à qui? Est-ce la faute du gouvernement fédéral qui n'a aucune compétence dans les affaires municipales? Le député serait malhonnête de ne pas reconnaître qu'il trompe la Chambre en assurant que c'est au gouvernement fédéral que revient la responsabilité financière de la ville d'Edmonton.

Il sait, comme nous tous, que c'est au gouvernement de l'Alberta qu'incombent ces questions d'imposition. Si la province de l'Alberta veut donner à la ville d'Edmonton la responsabilité de lever les taxes, elle n'a pas à le demander au gouvernement fédéral. Les représentants élus n'ont pas à demander l'autorisation à leurs collègues d'Ottawa; tout de qu'ils ont à faire, c'est d'adopter une loi à l'Assemblée d'Edmonton, donnant le pouvoir de lever des impôts à la ville d'Edmonton et aux villes de la province de l'Alberta grevées semble-t-il d'une lourde dette, ce qui est intolérable de la part d'une province aussi riche. Le député d'Edmonton-Strathcona ne le dit pas, mais il a fait le réquisitoire le plus accablant possible contre un gouvernement provincial qui ne vient pas à l'aide de ses municipalités.

M. Alexander: Sortez-nous le discours que vous aviez préparé, le temps passe.

M. Anderson: Il est curieux d'entendre le député de l'Alberta, alors que la province est en période électorale, consacrer la première partie de son discours à attaquer le gouvernement provincial en place, si ce qu'il dit est exact. Les députés reconnaîtront avec moi que le député a péché par omission, qu'il nous a prouvé l'avarice du gouvernement provincial qui ne veut pas partager ses ressources avec ses municipalités. Mais pour finir, comme cela se passe souvent dans cette auguste enceinte, après avoir débité son chapelet de fautes, directement imputables à l'Alberta, le député conclut en disant que le gouvernement fédéral est le grand responsable. Nous serions donc les grands fauteurs de troubles.

M. Alexander: C'est bien souvent vrai.

M. Anderson: Précisons bien que les municipalités sont créées de toute pièce par le gouvernement provincial. Au gouvernement fédéral, nous ne pourrions pas faire adopter une disposition aussi minime soit-elle, qui donnerait aux municipalités provinciales une partie des pouvoirs dont disposent les gouvernements fédéral ou provinciaux parce que nous ne sommes pas habilités à le faire.

Une voix: Vous trouvez des échappatoires. C'est comme avec les aéroports.

M. Anderson: Permettez-moi de me répéter. Les députés d'en face ne semblent pas savoir comment fonctionne le système. Les municipalités sont les créatures de chaque province.

[M. Anderson.]

● (1730)

M. Alexander: Nous savons tous cela.

M. Anderson: Si le député veut faire modifier la loi pour que les municipalités, y compris la ville d'Edmonton, puissent fournir de meilleurs services à leurs administrés, il lui faudra adresser son discours aux gouvernements provinciaux. C'est absolument évident. Je suis heureux qu'il ait pris la parole à la Chambre aujourd'hui, au cours d'une campagne électorale provinciale, pour dire que le gouvernement de sa province ne traite pas les municipalités avec justice dans la répartition des revenus fiscaux. C'est un réquisitoire accablant contre la politique que le gouvernement provincial a suivie dans sa façon de traiter les municipalités d'autant plus que cette accusation est portée par un député conservateur de la Chambre au moment même où l'Alberta est dirigée par un gouvernement conservateur. Un député du NPD ou du parti libéral risquerait d'être accusé de parti pris mais l'on ne pourrait certes pas en dire autant du député d'Edmonton-Strathcona (M. Roche).

M. Roche: Monsieur l'Orateur, je pensais que nous avions décidé de discuter sérieusement d'une question grave. Le député se livre à des manœuvres politiques mesquines en déformant mes propos. Il devrait avoir honte de s'abaisser à utiliser des tactiques aussi basses.

Des voix: Bravo!

M. Anderson: De toute évidence, nous devons avoir touché le point sensible.

M. Alexander: Non, pas du tout!

M. Anderson: Si le député était si sérieux, si ses idéaux sont aussi élevés, si ses motifs sont tellement plus élevés que les miens, pourquoi n'a-t-il pas blâmé les responsables, dans ce domaine de la responsabilité du partage des fonds fiscaux, c'est-à-dire, les gouvernements provinciaux, plutôt que d'assigner au gouvernement fédéral le rôle de bouc émissaire quand il sait que c'est un domaine qui n'est pas de sa compétence? Si le député agit pour des motifs aussi désintéressés, pourquoi n'a-t-il pas clairement précisé cela?

C'est le gouvernement provincial qui est responsable de la situation où se trouve la ville d'Edmonton, situation que le député a si catégoriquement exposée pour les fins du compte rendu. On peut m'accuser de faire preuve de parti pris mais j'ai écouté attentivement ce que le député a dit. Il nous a dit que la politique financière de la province avait suscité un problème extrêmement grave à Edmonton. Cette province est dirigée par un gouvernement conservateur. Je l'ai écouté attentivement car on ne peut certes pas l'accuser de parti pris, car il s'agit là d'un gouvernement de son parti.

Le fond du problème vient essentiellement du fait que les municipalités ne peuvent taxer que les biens immobiliers. Ce secteur de taxation représente environ 85 p. 100 de leur revenu, le reste provenant de la délivrance de permis d'exploitation, et autres. Le député reconnaît que cette assiette fiscale est extrêmement restreinte et que cette façon de recueillir des fonds est très peu populaire. Les habitants de ces localités doivent chaque année payer leurs taxes foncières en un seul versement et toute augmentation les bouleverse profondément. Le député devrait se demander comment le gouvernement fédéral peut participer à des discussions tripartites sur cette question alors qu'il n'a aucune compétence dans ce domaine. Il